

## DIPLOME D'UNIVERSITE : EXPERT MARITIME ET TRANSPORTS - NIVEAU I

<b>Lieux</b>	- Service Formation continue de l'université Le Havre Normandie - Ecole nationale supérieure maritime du Havre (ENSM)
<b>Objectif</b>	Préparation à la reconversion de carrière pour des professionnels ayant une réelle expérience de la mer dans des fonctions supérieures.  La profession d'expert maritime et transports n'est pas réglementée en France. La profession ayant constaté un déficit de qualification et de formation des experts « ingénieurs conseils », l' <b>Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM)</b> , l' <b>université Le Havre Normandie</b> et l' <b>Union Professionnelle des Experts Maritimes (UPEM)</b> et le <b>Comité d'Etudes et de Services des Assureurs Maritimes et Transports (CESAM)</b> ont associé leurs compétences pour développer une formation d'expert maritime et transports.
<b>Public et pré-requis</b>	1/ Navigants français et étrangers détenant un brevet « illimité » tel que défini par la convention STCW et ayant exercé au minimum 2 ans dans les fonctions de second. Brevets : Capitaine de 1 <sup>ère</sup> classe de la navigation maritime, capitaine, chef mécanicien, second, second capitaine, second mécanicien, équivalents étrangers.  2/ Officiers de la marine nationale ayant acquis en service actif le grade de capitaine de corvette au minimum avec une expérience significative de la mer.  3/ Non navigants niveau ingénieur ou ayant un niveau de compétence et d'expérience équivalent avec une connaissance du milieu maritime.
<b>Validation</b>	Diplôme d'Université niveau I (BAC+5) délivré par le jury du D.U. présidé par un enseignant chercheur de l'université Le Havre Normandie. Le D.U. est une certification créée et habilitée par une université (voir circulaire N°5 du 12 avril 1994 : RLR 430-2d). Il sanctionne un parcours de formation spécifique, créé pour répondre aux besoins locaux, régionaux, nationaux et internationaux non couverts par les diplômes nationaux. <b>En cours d'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP). Accessible par la VAE avec l'inscription au RNCP.</b>
<b>Modalités de Validation</b>	1/ Contrôle continu 2/ Stage en entreprise 3/ Mémoire et soutenance
<b>Format de la formation</b>	En présentiel en français et en anglais. Chaque bloc est accessible indépendamment (nous consulter).
<b>Dates</b>	11 semaines réparties <b>du 7 octobre 2019 au 20 novembre 2020.</b>
<b>Durée</b>	352 heures prévisionnelles réparties en 5 blocs en centre et 2 semaines en entreprise soit 70 heures (examens inclus).
<b>Effectif</b>	Maximum 16 stagiaires avec 3 places réservées pour les candidats étrangers francophones.
<b>Sélection</b>	Assurée par un jury d'admission comprenant la responsable pédagogique, le directeur du service Formation continue de l'université, un représentant de l'ENSM et le président de l'UPEM ou son représentant.
<b>Intervenants</b>	Professeurs de l'enseignement maritime / Enseignants chercheurs d'université / Experts maritimes et transport / Cadres des affaires maritimes / Professionnels qualifiés (Sapiteur).
<b>Contact</b>	<b><a href="mailto:formation.continue@univ-lehavre.fr">formation.continue@univ-lehavre.fr</a></b> - 02 32 74 44 80 - Vanessa GOUY
<b>Coût</b>	<b>11 200.00 €</b> + droits d'inscription universitaire

2019\_DUEMT\_V2

## PROGRAMME

### BLOC 1

**Réaliser l'expertise sur corps de navires de commerce (coque et machine)**

**6 semaines**

Du 7 au 18 octobre 2019  
Du 2 au 13 décembre 2019  
Du 6 au 17 janvier 2020

### BLOC 2

**Réaliser une expertise d'avaries sur facultés (toutes marchandises transportées sur navire ou par voie terrestre)**

**1 semaine**

Du 2 au 6 mars 2020

### BLOC 3

**Réaliser une expertise de partie (Assurance responsabilité civile) et une expertise judiciaire**

**1 semaine**

Du 9 au 13 mars 2020

### BLOC 4

**Réaliser une expertise sur corps de navires de pêche**

**2 semaines**

Du 8 au 19 juin 2020

### BLOC 5

**Réaliser une expertise sur navires de plaisance et grande plaisance**

**2 semaines**

Du 14 au 25 septembre 2020

**1 semaine d'examens**

Du 16 au 20 novembre 2020